



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de THOUVENIN (Pascale), « Principes d'édition », *Dissertatio de carmine pastoralis / Dissertation sur le poème pastoral*, RAPIN (René), p. 45-47

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2951-4.p.0045](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2951-4.p.0045)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES D'ÉDITION

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

On reproduit ici l'édition originale de la *Dissertatio de carmine pastoralis*, publiée en 1659 par le jésuite René Rapin parmi les pièces contenues dans le bel in-quarto, orné de lettrines et de frontispices gravés, consacré à ses œuvres pastorales : *Renati Rapini Societatis Jesu Eclogæ cum dissertatione de carmine pastoralis*, Parisiis, Apud Sebastianum Cramoisy, Regis ac Reginæ Architypographum, via Jacobæa, sub Ciconiis (exemplaire consulté : B.n.F. : YC-1661 in 4°)¹. Bien que publiée du vivant de Rapin (1625-1687), l'édition parue chez Arnaud Doude à Amsterdam en 1672 dans un format in-8 n'est qu'une version corrompue de l'*editio princeps*, ce qui souligne la portée sans doute purement commerciale de l'opération². Celle-ci est en effet fortement disqualifiée par une typographie peu soignée, de très nombreuses coquilles, l'absurdité de certaines leçons en grec provenant de mauvaises lectures ou d'interprétations erronées des ligatures, l'absence de prise en compte du paragraphe d'*errata* qui conclut l'édition parisienne ainsi que l'abus d'abréviations, à de simples fins d'économie typographique.

1 L'ouvrage contient : 1. Une épître liminaire dédiée au parlementaire Guillaume de Lamoignon, *Epistola ad Guillelmo Lamoneo senatus principi* [18 p.], 2. *Præfatio suavi et erudito lectori* [7 p.], 3. *Eclogæ sacræ* (p. 1-56); 4. *Eclogæ variæ* (p. 57-75); 5. *Ode pastoralis Jesu ludens ruri cum matre qua ruris beatitas commendatur* (p. 76-80); 6. *Dissertatio de carmine pastoralis* (p. 83-205). Privilège : 10 décembre 1658 (Nobet); approbation : 2 janvier 1659, par Jacques Renault, provincial de la province jésuite de France; 1^{re} édition : 18 janvier 1659.

2 Cette expertise résulte de la consultation d'un exemplaire provenant d'une collection particulière. Autre exemplaire : Strasbourg, B.N.U.S. : Cd 103 461.

PRINCIPES DE TRANSCRIPTION DU TEXTE

On a procédé au toilettage du texte selon les principes de la collection et de manière à rendre l'annotation aussi claire que possible. L'orthographe actuelle du latin a été préférée aux usages anciens. L'accentuation présente dans le texte du XVII^e siècle est devenue anachronique : elle a été supprimée. Les abréviations ont été développées, de même que les ligatures du texte grec. Les notes de Rapin ou les manchettes – la plupart du temps des références textuelles – sont signalées dans les notes par la mention *marginalia*. Le contenu des *marginalia* figure entre guillemets, suivi, le cas échéant, de notre annotation. Les *corrigenda* figurant dans l'édition originale ont été intégrés au texte. Les alinéas sont ceux du texte de base, ainsi que les numéros de pages. Ils sont insérés dans notre texte entre crochets¹. Les citations sont présentées entre guillemets, alors que l'imprimeur utilise l'italique en 1659.

On a cependant conservé l'usage original des capitales, des noms propres ainsi que la ponctuation, sauf lorsqu'elle était aberrante. Les titres ou sous-titres utilisés par Rapin dans les manchettes ont été intégrés au texte et détachés typographiquement. Quelques-uns ont été créés, en respectant l'esprit du texte : ils sont alors présentés entre crochets.

ANNOTATION

La répartition des notes de bas de page a recherché un équilibre typographique entre les deux textes, latin et français. Les bas de page du texte latin recueillent les *marginalia*, les références des citations latines et grecques, éventuellement les traductions. Les autres types de notes – identification d'auteurs ou d'œuvres, notes linguistiques ou historiques, éclaircissements de toute sorte – figurent au bas de la traduction française. Rapin traduit très souvent en latin le texte grec qu'il cite. Par souci d'allègement, les références bibliographiques complètes sont

1 On en a le cas échéant légèrement déplacé l'insertion afin de ne couper aucun mot.

présentées dans la bibliographie en fin de volume. On y trouvera par exemple les cotes des ouvrages anciens consultés dans les bibliothèques.

TRADUCTION

On s'est efforcé, dans la mesure du possible, de recourir à des termes et des notions propres au classicisme. La grande poétique classique que Rapin fit paraître une quinzaine d'années après sa poétique de la pastorale, dans sa version définitive, *Les Réflexions sur la poétique et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes* (1684), succédant aux deux premières éditions (1674 et 1675), a servi de modèle.

Un index du vocabulaire littéraire utilisé par Rapin est consultable à la fin du présent volume. On y trouvera également, dans la bibliographie, les références des traductions utilisées pour les nombreuses citations d'auteurs grecs et latins insérées dans le texte. Dans la plupart des cas, on s'est servi de la Collection des Universités de France (CUF) dite « Guillaume Budé », aux éditions des Belles Lettres. La traduction a été modifiée lorsqu'elle s'écartait du texte. Pour les citations du *Traité du sublime* de Longin, on a souvent recouru à la traduction de Boileau, presque contemporaine (1674). Le même souci de consonance avec l'esprit classique a fait choisir la traduction de la Bible de Port-Royal, dite *Bible de Sacy* (éd. Philippe Sellier, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1990).

Cette traduction a bénéficié de la collaboration de James Hirstein, Maître de conférences HDR, de l'Université de Strasbourg, de Marie-Ange Corroy et de Bernard Jacquier, agrégés de l'Université.